

Paris, le

31 JAN. 2024

Cher·es membres du Conseil Parisien de la Jeunesse,

Cet été 2024, Paris accueillera les Jeux Olympiques et Paralympiques, cent ans après avoir accueilli ceux de 1924. Depuis la phase de candidature de Paris, j'ai tenu à ce que la jeunesse, notamment par le biais du Conseil Parisien de la Jeunesse (CPJ), soit associée aux réflexions sur les conditions de réussite de ce grand événement mondial que nous souhaitons exemplaire, écologique, inclusif, féministe et solidaire.

Vos prédécesseuses et prédécesseurs ont ainsi eu l'occasion, pour chaque promotion, de contribuer à l'organisation de ces Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) dans le périmètre d'intervention de la Ville de Paris. Ils et elles ont formulé des avis, des recommandations ou des propositions sur nos politiques publiques associées aux JOP en abordant des sujets importants comme ceux de l'inclusion des personnes en situation de handicap, ou encore l'année dernière, celui de l'organisation des festivités de proximité en arrondissement, pour que la fête profite à toutes et à tous. Je tiens ici à les en remercier.

Cette année, pour que les jeunes Parisiennes et Parisiens vivent pleinement les Jeux, je souhaite que vous preniez une part active dans la mise en place des nombreuses initiatives pensées pour permettre à la jeunesse de profiter des opportunités offertes par les Jeux.

Quartier Jeunes accueillera notamment un grand forum des métiers du sport et de l'événementiel et sera un site repère de festivités pour les jeunes, de même que chaque arrondissement disposera d'un à deux sites de festivités locales. Vous aurez à cœur de prendre part à ces initiatives et de veiller, par votre participation, à ce qu'elles constituent un héritage immatériel des Jeux pour les jeunes générations, c'est-à-dire qu'elles permettent à toutes les jeunes Parisiennes et Parisiens de découvrir et d'accéder à des pratiques culturelles et sportives, à des perspectives d'insertion professionnelle, d'engagement ou encore de s'informer sur leurs droits.

L'année 2024 sera également marquée par le renouvellement du plan annuel de mobilisation de l'Exécutif parisien pour l'accessibilité et la conception universelle, sur lequel je souhaite que votre instance soit associée.

Il y a deux ans, j'ai confié à Emmanuel GREGOIRE, mon Premier adjoint, l'élaboration d'un plan annuel de mobilisation de l'exécutif permettant ainsi de développer une politique transversale d'accessibilité. En juin 2023, avec Lamia EL AARAJE, mon adjointe en charge de l'accessibilité universelle et des personnes en situation de handicap, j'ai décidé de renouveler ce plan pour une deuxième édition afin de continuer à faire infuser les enjeux d'accessibilité dans toutes les politiques publiques de la Ville de Paris.

Dans le cadre de ce deuxième acte, il est notamment prévu de sensibiliser les professionnels intervenant au sein de Quartier Jeunes à l'accueil de jeunes en situation de handicap avec l'intervention d'associations de personnes concernées. Afin d'aller encore plus loin dans l'accessibilité des services proposés aux jeunes Parisiennes et Parisiens, je souhaiterais que le Conseil parisien de la jeunesse propose des pistes d'amélioration de l'accessibilité de la programmation présentée par QJ afin que la ville puisse s'en saisir dès juin prochain dans le cadre du 3^e plan annuel de mobilisation de l'Exécutif parisien pour l'accessibilité et la conception universelle.

Dans ce cadre également, je vous invite par ailleurs à réfléchir aux conditions permettant de renforcer l'accessibilité de votre instance, c'est-à-dire à proposer des mesures permettant de favoriser la participation des personnes en situation de handicap au sein du Conseil Parisien de la Jeunesse.

Enfin, avec la création de Quartier Jeunes en 2021 en pleine crise sanitaire, j'ai souhaité faire de l'insertion socioprofessionnelle une priorité, en veillant à ce que cette insertion soit durable et non précaire.

L'économie engagée – économie sociale et économie circulaire – représente plus de 12% des emplois à Paris et est donc source de réelles opportunités professionnelles et d'engagements pour la jeunesse. La bifurcation du tissu économique parisien vers le développement de cette économie vertueuse, locale, respectueuse des personnes et de l'environnement est un réel enjeu pour notre Ville, inscrit par ailleurs au cœur du nouveau Plan Climat de Paris.

La relocalisation des moyens de production, la création de lien social, l'accélération de la transition sociale et écologique de notre économie sont des sujets sur lesquels la jeunesse est fortement sensibilisée. Pour autant, elle n'est encore que très peu informée sur ce secteur social et solidaire, tant sur les opportunités socioprofessionnelles qu'il offre aux jeunes générations que sur les espaces de mobilisations et d'engagement disponibles.

Avec Florentin LETISSIER, mon adjoint chargé de l'économie sociale et solidaire (ESS), de l'économie circulaire et de la contribution à la stratégie zéro déchets, nous avons commencé à engager un travail de mobilisation et d'information des jeunes sur ces enjeux. Une rencontre avec des étudiantes et étudiants en formation dans les filières de l'ESS a notamment été organisée en novembre 2022 et un forum sur les métiers de l'ESS organisé à QJ en novembre 2023. Un projet d'implantation de la Chambre Régionale de l'ESS d'Île-de-France à QJ est à l'étude.

Dans la suite de ce travail engagé, je souhaite donc que vous puissiez cette année approfondir la réflexion sur la façon de promouvoir au mieux cette économie d'avenir auprès des jeunes, à tous les niveaux (formation, engagements, opportunités professionnelles, etc.) en veillant à ce que votre réflexion englobe la diversité des situations des jeunes (étudiant, actif·ves, en recherche d'emploi ou de formation, etc.). Pour ce faire, vous aurez à cœur de rencontrer des structures et professionnel·les du secteur (ESS2024, Campus Market, Paris Initiative Entreprises, etc.). Vous prendrez une part active au projet de création d'un quartier de QJ dédié à l'économie sociale et solidaire. Je souhaite enfin que vous puissiez, sur ce sujet, participer au futur jury des Trophées de l'ESS qui fêtera ses 15 ans en 2024.

Au-delà de ces travaux spécifiques que j'ai ciblés pour cette année 2024, je souhaite souligner votre capacité à agir sur des sujets qui vous tiennent particulièrement à cœur, notamment :

- Par le biais d'une auto-saisine, permise depuis la réforme de 2021, en vue d'éclairer et d'apporter des avis et des recommandations sur un champ spécifique de l'action publique parisienne ;
- Par le biais d'un vœu que vous avez la possibilité de formuler et de faire porter au vote du Conseil de Paris une fois dans l'année.

Enfin, en tant que membres du CPJ, vous disposez d'un rôle de représentation de votre instance au sein d'autres instances, comités ou jurys. Je souhaite que vous puissiez notamment continuer à être pleinement associé·es :

- Au Conseil d'Orientation de Quartier Jeunes ;
- Au Conseil d'Administration du Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) ;
- Au Conseil de la Nuit ;
- Au commissions d'attribution des aides de Quartiers Libres et de Paris Jeunes Vacances ;
- Au Conseil Scientifique et Citoyen chargé du plan alimentation durable ;
- Au Comité Jeune de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ) ;
- Au comité d'éthique de la Police Municipale de Paris.

Pour chaque sujet, que ce soient ceux auxquels j'ai tenu à vous associer comme ceux que vous pourriez avoir envie d'aborder spontanément, vous veillerez à impliquer autant que possible vos Ambassadrices et Ambassadeurs d'arrondissement pour qu'un lien soit fait avec les Mairies d'arrondissements.

Je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et sur l'énergie qui vous caractérisent pour que cette année 2024 soit résolument placée sous le signe des Jeux(nes).



Anne HIDALGO